

**Procès-verbal de l'assemblée générale
qui s'est tenue le 15 janvier 2020
à Ruelle-sur-Touvre (16) – Salle Léo Lagrange**

Programme de la matinée :

A partir de 8 h 30 Accueil des participants autour d'un café « amélioré »

9 h 15 Le mot d'accueil par Michel Tricoche, maire de la commune

Assemblée générale (ASFB)

- Rapport d'activités et moral
- Rapport financier & rapport des vérificateurs
- Budget prévisionnel 2020
- Cérémonies de la Braconne
- Elections au conseil d'administration & vérificateurs des comptes
- Questions diverses

12 h 30 Repas en commun aux Bosquets

31 Présents ou représentés – 32 Excusés dont 25 pouvoirs : voir listes émargements jointes au présent PV
(pièce n° 1 - 15 pages)

Autorités présentes : M. Patrick Rullac (directeur départemental ONAC16)
Michel Buisson (maire de Brie), Fabienne Godichaud (maire de Saint-Michel)

Après avoir accueilli l'ensemble des participants et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

- La municipalité de Ruelle et ses services pour le prêt gracieux de la salle Léo Lagrange
- Les membres du conseil d'administration et les vérificateurs aux comptes qui ont aidé à préparer la réunion.
- Les jeunes qui ont préparé la semaine mémorielle, Nathalie Niéto et Patricia Urbajtel qui les ont encadrés.

Michel Tricoche, maire de Ruelle, à son tour, accueille les participants et s'excuse par avance de son départ en cours de matinée. Il retrouvera tous les participants autour du repas de midi et accueillera tout le monde devant le monument des Fusillés de la Braconne, où il prononcera un discours dirigé vers la jeunesse. C'est pour donner un écho à la semaine mémorielle organisée par l'ASFB avec la participation des jeunes qu'il a souhaité s'adresser à eux.

Il a été rappelé que l'assemblée générale de l'association s'est tenue à 6 reprises sur la commune de Ruelle-sur-Touvre depuis son existence.

Michèle Dessendier, présidente de l'ASFB, présente ses vœux pour l'année 2020 avant de commencer les travaux de l'assemblée générale :

« Après ces jours de fêtes de fin d'année 2019, moments privilégiés de la vie, et tout au long du mois de janvier, il est des traditions qui unissent encore le monde. A cette occasion, je veux vous souhaiter mes meilleurs vœux et une bonne santé, tout simplement. Beaucoup de vœux sont espérés : une meilleure justice sociale, du travail pour tous, une retraite respectueuse et aussi la Paix pour profiter de tout cela. »

Propos de la Présidente : *Une année de plus ou de moins, c'est selon... Toujours est-il que quelques-uns de nos adhérents et amis sont empêchés aujourd'hui et d'autres nous ont quittés.*

Marcel Auvin, décédé à 93 ans

Il était adhérent de l'ASFB depuis de très nombreuses années. Il était président de l'ANACR de Ruffec. Nous entretenions avec lui une correspondance régulière, il était un fidèle et un véritable ami de notre association. Ses amis de Ruffec vous prient d'excuser leur absence ce matin, mais ils seront présents cet après-midi avec leur drapeau devant le monument des fusillés.

Jean Lacroix (Jeannot), décédé à 85 ans.

Il était de ces enfants qui étaient venus fleurir les cercueils des fusillés de la Braconne lors de la cérémonie de remise des corps aux familles, avec tous les élèves des écoles de Brie (le 24 septembre 1949). L'histoire de la Braconne, il la connaissait bien, il était né aux Frauds et n'a jamais quitté son village.

Jacques Chassagne, décédé à 91 ans

Encore un ami fidèle de l'ASFB. Il avait été élevé à la dignité de chevalier de la Légion d'Honneur en 2018. Engagé volontaire à l'âge de 16 ans (en 1944) il avait combattu au sein des Forces Françaises Libres. Il s'était battu pour la libération de Paris, puis aux côtés des commandos d'Afrique pour la libération de Belfort. Cet épisode lui valut d'être cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure et décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze. Tous ceux qui l'ont rencontré se souviennent de ces qualités humaines, toujours à l'écoute de l'autre. Pour les briauds, il était l'ami, le père, le grand-père. Il a laissé une belle empreinte dans nos cœurs. Nous devons garder de lui le souvenir de ce qu'il représentait : la gentillesse, l'amitié, la tolérance, le partage, l'engagement, le courage, l'humour et la malice.... Il doit rester un exemple de vie.

Pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, je vous invite à observer une minute de silence.

Ainsi s'est ouverte la 35^{ème} assemblée générale ordinaire de l'ASFB, dont voici ci-dessous le déroulé des travaux.

Choix de la date et du lieu

La date : 15 janvier, jour de la cérémonie organisée par Ruelle

Les participants notent le côté pratique d'organiser l'AG le jour de la cérémonie de Ruelle et ne remettent pas en question ce changement intervenu en 2019, même si quelques adhérents encore actifs ne peuvent pas y participer.

L'association peut ainsi clôturer un bilan financier sur une année civile.

RAPPORT d'ACTIVITE

Adhérents : 107 en 2014, 106 en 2015, 109 en 2016, 111 en 2017, 102 en 2018 et 98 en 2019.

13 familles représentées sur 4 générations

Soutenue par de nombreuses associations AC Charente

De nombreux amis et de nouvelles adhésions de sympathisants soucieux du devoir de Mémoire

Bilan de nos activités et cérémonies depuis la dernière AG

15 janvier : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle et l'union locale de Ruelle

5 mai : cérémonie préparée par l'ASFB – avec la participation du conseil communal des jeunes de Brie.

5 mai : dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel.

Sans oublier les cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai organisées à Brie qui honorent à chacune de ces dates le monument des Fusillés en plus du monument aux Morts de Brie et de très nombreuses autres cérémonies tout au long de l'année.

3 lettres du souvenir une vraie correspondance entre l'asfb et ses adhérents. Cela a un coût mais c'est un lien essentiel.

La rubrique de Vous à Nous a été reprise après une décision de Michel David d'arrêter ses activités associatives. Il souhaite préserver sa santé et poursuivre à nos côtés par une présence mesurée. C'est avec une infinie reconnaissance que nous le remercions de tout ce qu'il a donné à l'ASFB, sa passion, son temps, ses poèmes.

La lettre du Souvenir s'enrichit d'année en année avec la parution d'articles écrits par les membres du conseil d'administration. Michel Cholet est de ceux-ci, sa passion pour l'histoire l'amène à nous proposer de très beaux articles.

A ce propos, la parole est donnée à Paul Caporossi qui présente le projet de l'association d'enregistrer en audio et vidéo les poèmes de Michel David par Michel David.

Une étude de faisabilité est en cours avec le lycée du son et de l'image d'Angoulême, des contacts ont été établis, nous attendons que cela puisse se réaliser prochainement. Dossier à suivre.

Des rencontres devant le monument (Jeunes collégiens, écoles, associations, randonneurs et familles de passage en Charente).

Participation à la remise des récompenses au concours de la Résistance. Jean-Michel et Patricia Urbajtel ont représenté l'association et ont remis 50 recueils de poèmes aux lauréats.

La prochaine cérémonie aura lieu à Ruelle, salle Jean Ferrat, le 13 mai 2020, organisée par le collègue Norbert Casteret.

RAPPORT MORAL

« Tout déroulé d'assemblée générale se doit de faire état d'un rapport d'activité et d'un rapport moral. Il est très aisé de rédiger le premier, le second fait souvent appel aux orientations souhaitées par ses membres.

Pour 2019, nous avons souhaité que les jeunes viennent vers nous. Ils sont déjà bien présents et actifs au sein de nos associations à Brie. Beaucoup d'entre eux sont porte-drapeaux. Madame la Préfète est venue leur rendre visite le 11 novembre et leur a longuement parlé. Elle est sensible à leur implication auprès de leurs aînés.

Simon Barbier-Lacroix, porte-drapeau de l'association, a eu la chance, l'Honneur et la fierté de participer à l'opération « jeune porte-drapeau de France » le 14 juillet 2019 à Paris.

(Monsieur Rullac, présent à l'AG, est remercié pour le montage de cette candidature qui a été retenue pour représenter la région Nouvelle Aquitaine).

Nos jeunes doivent être accompagnés et encouragés dans toutes leurs actions sur la Mémoire. Ils sont venus à nos côtés : Naël, Hugo, Estéban, Victorien, Simon. Ils ont participé à quelques réunions. Ils ont monté un programme, réalisé une affiche. Avec l'aide de Nathalie Niéto, Patricia et Jean-Michel Urbajtel, Paul Caporossi et Annick Lapouge, ils vous proposent le programme d'une semaine mémorielle du 11 au 18 janvier 2020

Samedi 11 janvier (10 h–12 h) : visite du **Musée** de la Résistance à Angoulême – ce sont 30 personnes qui ont participé.

Lundi 13 à samedi 18 janvier : salle du conseil municipal à Brie

Expo « Les Fusillés de Charente » prêtée par les archives départementales

Expo privée d'Hugo Bonneau-Pénisson

Samedi 18 janvier, toute la matinée : présence de figurants costumés en Résistant et leur véhicule.

Mercredi 15 janvier à 15 heures : **Cérémonie** au monument des Fusillés de la Braconne

Mercredi 15 janvier à 20 heures : Salle des fêtes à Brie, entrée offerte

Projection du film « L'armée des ombres » suivi d'un échange avec le public.

Durant toute la semaine : participation de la bibliothèque de Brie avec accès aux livres et documents sur la Résistance.

Pour l'année à venir, pour les années à venir, je souhaite que ce souffle nouveau insufflé par cette jeunesse nous porte vers des projets vivants et actuels. L'association a besoin de nouveauté pour toucher un large public et porter les messages que nos parents nous ont laissés : « Pour ne pas oublier, Pour préserver la Paix ». *dixit les propos de la Présidente*

Procédure de vote à main levée : les rapports moral et d'activité ont été adoptés à l'unanimité.

Elections au conseil d'administration

ELECTIONS selon les statuts de l'association

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2020

BEAUFIL Josette
CHOLET Michel
BERNARD Jacques
LASSOUTIERE Colette
MARQUET Jean-Claude

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale.

Aucun des candidats sortants n'a fait part de son souhait de se retirer du conseil d'administration.

Une seule candidature a été enregistrée au cours de l'assemblée générale.

Il s'agit de Nathalie NIETO que la présidente a sollicité afin de rejoindre l'équipe d'animation jeunesse au sein de l'association.

L'ensemble des candidats présentés a été élu au conseil d'administration à l'unanimité.

Le conseil d'administration procédera à l'élection de son bureau lors de sa prochaine rencontre à l'occasion de la cérémonie du samedi 9 mai 2020.

BILAN FINANCIER

Les Comptes de l'association préparés et présentés par Annick Lapouge, trésorière de l'association, ont été vérifiés par Madame Joëlle Caporossi et Eric Biche.

Voir pièces comptables n° 2 (compte de résultat) et 2-bis (prévisionnel) jointes au présent procès-verbal.

Les vérificateurs aux comptes sont remerciés pour leur sérieux dans la tâche annuelle accomplie et sont renouvelés dans leurs fonctions pour l'année 2020 : Mme Caporossi et Eric Biche.

Les communes qui versent une subvention à l'association ont été citées et remerciées :

Champniers – Garat – Mornac – Rivières – Rouillac – Ruelle – Saint-Michel – Saint-Projet -Vars

La commune de Brie participe toute l'année à l'entretien et aux aménagements du monument.

- Une dépense de 480 € a été réalisée suite à une décision de l'AG précédente, il s'agit du fleurissement de toutes les plaques des Fusillés au monument.
- Le dépliant sur le chemin du souvenir sera ré-imprimé à 2000 exemplaires.
- Une nouvelle ligne de dépense sera ouverte pour financer les « Actions Mémoire »
- 60 recueils de poèmes seront remis au prochain concours de la Résistance (collège Norbert Casteret de Ruelle, le 13 mai 2020).
- Une dépense de 150 € est décidée pour remercier les 5 jeunes qui ont œuvré à la semaine mémorielle 2020. (5 cartes Cultura à 30 €)

Le montant de l'adhésion 2020 (inchangé depuis 2005) a été fixé à 5 euros.

Les bulletins d'adhésion seront envoyés à nos adhérents en avril 2020 avec la prochaine Lettre du Souvenir.

Procédure de vote à main levée : le rapport financier a été adopté à l'unanimité ainsi que le montant de l'adhésion 2020.

Projets 2020 de l'ASFB et Questions diverses

- Samedi 9 mai : à 11 heures cérémonie organisée par l'association au monument des Fusillés devant le monument des Fusillés.
- Dimanche 5 mai : à 18 heures cérémonie organisée par municipalité de Saint-Michel au monument aux Morts de Saint-Michel.
- Remise de récompenses au concours de la Résistance au collège de Ruelle-sur-Touvre : l'association fera don de 60 livres de poésie de Michel David.
- Prévoir une réédition du dépliant sur le Chemin du Souvenir (2000 exemplaires).
- Constituer une équipe de jeunes pour organiser des projets mémoire et participer aux cérémonies.
- Pour faire suite à une remarque faite lors de l'AG de l'année précédente, l'erreur de date constatée sur le livre de pierre situé devant le monument a été corrigé à titre gracieux par M.Roux, graveur sur pierre.
- Jean-Pierre Colas adressera à l'association le dépliant qu'il a composé (à partir de celui diffusé par l'ONAC) concernant le rôle du porte-drapeau. Ce document sera remis aux jeunes porte-drapeaux.
- M. Rullac rappelle l'importance d'être présents aux cérémonies, et appelle à participer à celle qui aura lieu les 25 et 26 avril 2020 pour le 75^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration. Une veillée du souvenir se tiendra au monument des déportés, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Angoulême.
- Le dossier « Marcel Baud » qui reste un des seuls fusillés à ne pas avoir obtenu son nom de rue dans sa commune d'origine, sera à nouveau présenté à la municipalité de Rouillac.
- Michel Cholet fait remarquer qu'une erreur de date est inscrite sur la plaque « Francis Louvel » apposée au tribunal d'Angoulême (il faut lire 15 janvier 1944 et non 16 janvier 1944). Cette erreur a été notée par M. Rullac et l'association adressera un courrier à la mairie d'Angoulême pour la signaler.
- Michel Buisson, maire de Brie, est alerté sur la fin de la convention d'occupation du terrain où se situe le monument, existante entre la mairie de Brie et l'ONF. Cette convention signée par les deux parties pour 18 années arrivera à échéance au 19 janvier 2021. Lors de sa reconduction, il est nécessaire de s'assurer que l'extension de celle-ci soit bien effective pour englober l'ensemble du chemin du souvenir (voir son avenant n°1 signé en octobre 2014).

Fin de l'assemblée générale à 11h30

Cette matinée s'est terminée autour d'un repas pris en commun au bar-tabac les Bosquets et son restaurant « Dragon Nuage ».

Puis l'après-midi tout le monde s'est retrouvé devant le monument des Fusillés pour la cérémonie organisée par la municipalité de Ruelle

Rédigé le 20 janvier 2020.

La Secrétaire,

Colette Lassoutière

La Présidente,

Michèle Dessendier

Pièces jointes au présent procès-verbal : Liste des émargements et bilan financier 2019.